

2026		REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER u18 départemental Brassage & Saison régulière 2026-2027			COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET-BALL	2027
2026		* Dans ce texte du "RSP", toute référence à l'entraîneur, au joueur, etc. exprimée au genre masculin doit, évidemment, être entendue aussi au genre féminin. Cette formulation a été choisie par commodité.			DE LA HAUTE-GARONNE	2027
2026	c1.0	Article n° c1 -- SYSTÈME DE L' EPREUVE - phase 1 BRASSAGE u18				c1.0 2027
2026	c1.1	Les associations sportives disputent des rencontres en match sec ou en triangulaire/quadrangulaire, programmées par la commission sportive jeunes				c1.1 2027
2026	c2.0	Article n° c2 -- SYSTÈME DE L' EPREUVE - phase 2 Saison régulière				c2.0 2027
2026	c2.1	La phase régulière des championnats départementaux se déroulent sur deux(2) ou trois(3) niveaux sous forme de poules en matchs aller-retour de novembre 2026 à juin 2027.				c2.1 2027
2026	c2.2	En fonction du classement final de chaque poule, les associations sportives disputent les phases suivantes de la compétition.				c2.2 2027
2026	c2.3	Les phases finales seront établies par la commission sportive jeunes après les brassages et la répartition des divisions et de leurs poules. (si possible avant Noël).				c2.3 2027
2026	c2.4	Ces phases finales finales sont réservées aux associations sportive Haute-garonne / Ariège				c2.4 2027
2026	c2.5	Un joueur* ne peut pas participer à la phase finale si en saison régulière il a participé à plus de 50% des rencontres d'une équipe de niveau supérieur.				c2.5 2027
2026	c2.6	ou 50% des rencontres u21 ou senior avec son surclassement.				c2.6 2027
2026	c2.7	Sauf si ce joueur* a participé à plus de rencontre avec l'équipe en lice qu'avec toute autre équipe .				c2.7 2027
2026	c2.8	La commission sportive Départementale se réserve le droit de modifier le calendrier (en cas d'intempéries par exemple ou en cas de force majeure extra sportive).				c2.8 2027
2026	c3.0	Article n° c3 -- DATE ET HORAIRES BRASSAGE u18				c3.0 2027
2026	c3.1	La commission sportive ouvre sur FBI pour les clubs la possibilité de changer l'horaire de la rencontre jusqu'à J-3 dans le respect du jour et des tranches horaires Occ ou C31				c3.1 2027
2026	c3.2	horaire officiel BRASSAGE REGION	u18 Féminin Samedi 16h00 (plage 14h00-18h00)	u18 Masculin Dimanche 13h00 (plage 11h00-17h00)		c3.2 2027
2026	c3.3	horaire officiel BRASSAGE DEPARTEMENT	u18 F&M le SAMEDI à 17h00 - avec une plage variable de 12h à 18h. (Modifiable via FBI jusqu'à J-3)			c3.3 2027
2026	c3.4	Pour changer la date, ou choisir un horaire en dehors des plages concernées (Occ / C31), OBLIGATION de procéder par dérogation FBI (voir article 5)				c3.4 2027
2026	c4.0	Article n° c4 -- DATE ET HORAIRES OFFICIELS DES RENCONTRES u18				c4.0 2027
2026	c4.1	L'horaire de base est fixé par la commission sportive jeune : u18F/M le samedi à 17h00 - avec une plage variable du samedi 12h/18h . (Modifiable via FBI)				c4.1 2027
2026	c4.6	Un horaire peut être proposé en dehors de la plage prescrite, elle pourra être accordé si le club sollicité donne son accord FBI.				c4.6 2027
2026	c4.2	La commission sportive ouvre sur FBI pour les clubs la possibilité de changer l'horaire de la rencontre dans le respect du jour et de la tranche horaire 12h00 - 18h00 aux périodes suivantes :				c4.2 2027
2026	c4.3	(1) à la publication du calendrier (2) à la trêve de Noël (3) aux vacances d'hiver (février) (nota: si la modification n'est pas conforme retour d'office à la programmation initiale sans avis)				c4.3 2027
2026	c4.4	Ces périodes se terminent le dimanche précédant la rencontre suivante à 23h59 (préconisation de doubler d'un mail aux adversaires)				c4.4 2027
2026	c4.5	En dehors de ces périodes et pour changer la date de la rencontre et/ou un horaire en dehors de la plage prévu, OBLIGATION de procéder par dérogation FBI (voir article 5)				c4.5 2027
2026	c5.0	Article n° c5 -- Dégagements de date et/ou d'horaire				c5.0 2027
2026	c5.1	Dégagements via FBI (RG art.18) en aucun cas, reculées, différencement des dispositions ci-après.				c5.1 2027
2026	c5.2	SI REPORT DE RENCONTRE : Phase aller : avant le 1er match retour / Phase retour : avant la dernière journée de championnat				c5.2 2027
2026	c6.0	Article n° c6 -- MUTUALISATION ENTRE ASSOCIATIONS				c6.0 2027
2026	c6.1	Les équipes en ENTENTE ou INTER-EQUIPE sont autorisées à participer.				c6.1 2027
2026	c6.2	un joueur peut jouer dans plusieurs équipes membres de la CTC (ententes ou inter-équipes), en respectant les règles de participation des championnats respectifs				c6.2 2027
2026	c7.0	Article n° c7 -- ENGAGEMENT DE PLUSIEURS EQUIPES. BRÛLAGE ET PERSONNALISATION				c7.0 2027
2026	c7.1	Si par son statut (IE) une équipe est ouverte aux licenciés d'un club partenaire d'une CTC ayant également une équipe dans un niveau de compétition supérieur, la règle du brûlage sera appliquée quels que soient les clubs porteurs de ces équipes, également appliquée pour les ententes hors CTC.				c7.1 2027
2026	c7.3	Dès qu'une association sportive ou une CTC a engagé plusieurs équipes dans une même catégorie,brassage ou engagement direct, les règles du brûlage et/ou de personnalisation s'appliquent				c7.3 2027
2026	c7.4	Une liste de cinq (5) brûlés doit être communiquée aux commissions sportives concernées. Pour les CTC pas d'obligation relative au nombre de joueurs du club porteur inscrits sur la feuille de marque si plusieurs équipes d'une même CTC sont engagées dans une même division ou brassage, les équipes doivent être personnalisées et la liste transmise à sportivedc31@gmail.com				c7.4 2027
2026	c7.5	Un joueur ne peut pas participer à une division D18, s'il a participé au moins une fois avec toute équipe de division supérieure à celle ayant fourni les brûlés vers le niveau considéré				c7.5 2027
2026	c7.6	Pour les CTC les équipes légalement accessibles à chaque joueur seront prises en compte pour apprécier si descende de plus d'un niveau sportif (pour le respect des RG45-11)				c7.6 2027
2026	c7.7	Lorsqu'une liste de personnalisation est requise mais non fourni par le club c'est la première feuille de match de cette équipe qui en tiendra lieu,				c7.7 2027
2026	c7.8	Lorsqu'une liste de brûlé(e)s est requise mais non fourni par le club c'est le cinq de départ de la première feuille de match de l'équipe supérieur qui en tiendra lieu,				c7.8 2027
2026	c7.9	/!\ sans possibilité de modification avant la fin des brassages /!\				c7.9 2027
2026	c7.10	Si au cours des brassages ou à l'issue, les équipes se retrouvent dans des niveaux de compétition différents retour à la règle du «BRÛLAGE» .				c7.10 2027
2026	c7.11	En cas de non transmission, dans les délais prévus ci-dessus, de la liste des équipes personnalisées ou la liste de brûlage à la Commission Sportive compétente,				c7.11 2027
2026	c7.12	LES PENALITES FINANCIERES et SPORTIVES SERONT APPLIQUEES				c7.12 2027
2026	c7.13					c7.13 2027
2026	c8.0	Article n° c8 -- QUALIFICATION ET PARTICIPATION A LA CATEGORIE U18				c8.0 2027
2026	c8.1	Championnat réservé aux JOUEUSES et JOUEURS U16 (BC11) U17(BC10) U18(BC09)	Ainsi que les U15M-U15F et U14F légalement surclassés		Vers U18 DEPARTEMENT : Médecin de famille	c8.1 2027
2026	c8.2		Ainsi que les U14M légalement surclassés		Vers U18 DEPARTEMENT : Médecin agréé	c8.2 2027
2026	c8.3	Interdiction de faire participer un joueur dans une catégorie d'âge inférieure. En cas d'infraction,l'association sportive contrevenante s'expose à la perte du match par pénalité et assume la responsabilité en cas d'accident ou d'incident (cf art 43.6 des Règlements généraux du CD31).				c8.3 2027
2026	c8.4	Rappel des dispositions de l'article 429.2 - RG de la FFBB, un joueur des catégories U16 et plus ne peut participer à plus de deux rencontres sur trois jours consécutifs				c8.4 2027
2026	c8.5	(Ne conserne pas les joueurs des catégories U15 ou U14 surclassés vers U18 cf. RG de la FFBB)				c8.5 2027
2026	c8.6	Nombre de joueurs autorisés : douze (12) au maximum. Pour les CTC pas d'obligation relative au nombre de joueurs du club porteur inscrits sur la feuille de marque (art,341 Annuaire FFBB)				c8.6 2027
2026	c8.7	Type de licences autorisées				c8.7 2027
2026	c8.8	1C.** ou 2C.** ou 0CT. ou 0CAST.(non CTC)		Le cumul sur la feuille de marque ne devra pas dépasser le nombre de cinq (5).		c8.8 2027
2026	c8.9	autres OC.**		Sans limite		c8.9 2027
2026	c8.10					c8.10 2027
2026	c9.0	Article n° c9 -- SPECIFICITEES U18				c9.0 2027
2026	c9.1	Forme d'opposition : 5 contre 5	Temps de jeu : 4 périodes de 10 minutes.		Mi-temps de 15 mn intervalles de 2 mn entre périodes.	c9.1 2027
2026	c9.2	Brassage Triangulaires et Quadrangulaires	Temps de jeu : 4 périodes de 5 minutes.		Mi-temps de 7 mn intervalles de 2 mn entre périodes.	c9.2 2027
2026	c9.3	Brassage Temps mort :	un(1) en première mi-temps		deux(2) en seconde mi-temps.	c9.3 2027
2026	c9.4	Remise en Jeu Libre en Zone arrière : Les arbitres ne touchent pas le ballon en zone arrière sauf sur faute, TM / Arrêt de jeu prolongé (blessure) ou demande de remplacement pour l'équipe en attaque				c9.4 2027
2026	c9.5	Les remplacements en zone arrière pour l'équipe en défense ne sont donc pas autorisés sauf si : L'équipe en attaque bénéficie d'un remplacement,				c9.5 2027
2026	c9.6	ou toute situation amenant l'arbitre à avoir la balle en main				c9.6 2027
2026	c10.0	Article n° c10 -- Directives techniques :				c10.0 2027
2026	c10.1	il est fortement préconisé d'adopter un système de défense individuelle homme à homme ou fille à fille				c10.1 2027
2026	c11.0	Article n° c11 -- sans objet pour cette catégorie				c11.0 2027
2026	c12.0	Article n° c12 -- MATERIEL ET EQUIPEMENT. (art. 14&15 RG CD31)				c12.0 2027
2026	c12.1	Ballon : Féminine : Taille 6	Ballon : Masculin : Taille 7		Ligne à 3 points à 6,75m	c12.1 2027
2026	c13.0	Article n° c13 -- COMMUNICATION DES RESULTATS. & TRANSMISSION FEUILLE DE MARQUE. (art. 37 RG CD31)				c13.0 2027
2026	c13.1	OBLIGATION d'utiliser le logiciel fédéral E-marque.				c13.1 2027
2026	c13.2	Les feuilles de marque papier en secours doivent parvenir à la Commission Sportive au PLUS TARD LE LUNDI SUIVANT LA RENCONTRE (téléchargeable sur le site du C31)				c13.2 2027
2026	c13.3	Les résultats par télétransmission AVANT LE DIMANCHE SOIR 20H. Si saisie manuelle,la feuille de marque au format pdf par courriel à : sportivedc31@gmail.com				c13.3 2027
2026	c14.0	Article n° c14-- PENALITES POUR MANQUEMENT AUX REGLES.				c14.0 2027
2026	c14.1	Se référer aux Règlements généraux du Comité de la Haute-Garonne : dispositions financières.				c14.1 2027
2026	c15.0	Article n° c15 -- PAS DE MATCH NUL.				c15.0 2027
2026	c15.1	En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, la rencontre se poursuit par autant de prolongation(s) de cinq (5) minutes que cela sera nécessaire				c15.1 2027
2026	c15.2	Article n° c15A -- PAS DE MATCH NUL. BRASSAGE				c15.2 2027
2026	c15.3	Une seule prolongation de 2 minutes				c15.3 2027
2026	c15.4	EN CAS D'EGALITE APRES LA PROLONGATION : LANCERS FRANCS				c15.4 2027
2026	c15.5	En cas d'égalité après prolongations cinq joueurs encore qualifiés de chaque équipe tirent un lancer-franc (en alternance après tirage au sort du premier lanceur et du panier).				c15.5 2027
2026	c15.6	Si après la 1ère série de lancers-francs les deux équipes sont toujours à égalité, la même procédure est appliquée et ceci jusqu'à ce que les deux équipes soient départagées				c15.6 2027
2026	c15.7	(en alternant l'équipe qui commence par rapport à la 1ère série).				c15.7 2027
2026	c16.0	Article n° c16 -- OFFICIELS.				c16.0 2027
2026	c16.1	L'association recevant est responsable de l'arbitrage de la rencontre.				c16.1 2027
2026	c17.0	Article n° c17 -- IMPREVUS.				c17.0 2027
2026	c17.1	La commission sportive Départementale se réserve le droit de modifier le calendrier en cas de perturbations extra-sportives (sanitaire,météo)				c17.1 2027
2026		Laurent JUMAIRE	Mandy MELIN	Virginie COMBES		2027
2026		Rédaction	Présidente Commission départementale des compétitions	Secrétaire Générale C31		2027